

# Territoires des régions de montagne, leur devenir



**EspaceSuisse**

Association pour l'aménagement  
du territoire

Section romande

# Alpes projetées, Alpes rêvées

Fondée en 2007 en Valais, l'association Altitude 1400 milite pour un développement territorial durable dans les Alpes, avec une vision économique et touristique de qualité.

Le groupe professionnel des architectes SIA Valais représente la Société suisse des ingénieurs et des architectes (SIA), l'organisation faîtière des professionnels de la construction, des techniques du bâtiment et de l'environnement.

Hervé Savioz est architecte EPFL et urbaniste UNIGE – EPFL. Après près de quinze ans d'activité comme architecte indépendant en Valais, il travaille actuellement comme urbaniste pour la Ville d'Yverdon-les-Bains. Il est membre de l'association Altitude 1400 depuis 2007 et membre du comité depuis 2018.



A



B

L'exposition *Alpes projetées, Alpes rêvées* s'est déroulée durant l'été 2024 sur le site des pyramides d'Euseigne, dans le val d'Hérens en Valais. Organisée en collaboration avec les associations Altitude 1400 et le groupe professionnel des architectes de la Société suisse des ingénieurs et des architectes (SIA), section Valais, elle s'adressait à tous les publics – professionnels ou non – avec l'intention de donner de la visibilité à une production académique de qualité, de susciter des réflexions et de sensibiliser sur la construction en territoires de montagne et ses thématiques sous-jacentes.

Une sélection de huit projets de diplômes récents d'étudiant-e-s des hautes écoles suisses était présentée, avec pour dénominateur commun la réhabilitation et la revalorisation de bâtiments ou d'infrastructures existants en milieu alpin. Cette thématique s'est rapidement imposée lors de la sélection des projets, car elle est fortement présente dans les travaux des grandes écoles d'architecture ces dernières années, faisant écho aux préoccupations contemporaines de la société civile. Les projets exposés avaient pour cadre des sites alpins, dont plusieurs en Valais.

Plusieurs événements ont ponctué l'été autour de l'exposition, mettant la dimension temporelle au centre des réflexions, en abordant le passé, le présent et le futur d'un site marqué par les rangées de pyramides formées au fil des millénaires par les retraits successifs des glaciers qui recouvraient les vallées alentour. Le vernissage en juin, sur le thème «Le passé – histoire du lieu», a inauguré l'exposition, suivi en août par la table ronde «Le présent – construire aujourd'hui dans les Alpes», puis le finissage en septembre qui portait sur «Le futur – équilibres et projet de valorisation des pyramides d'Euseigne». À noter également en août, les deux ateliers de conception spatiale organisés pour les plus jeunes par l'association Ville en tête.

Le bilan de cette exposition est plus que positif pour les deux associations. Les retours du public, qui a découvert les projets tout l'été sur la route menant au fond du val d'Hérens, sont très enthousiastes. De plus, les quatre événements ont principalement attiré un public de professionnels ou de personnes intéressées par l'architecture et l'aménagement du territoire.

### Réutiliser : sauvegarder ou transformer ?

La majorité des projets présentés revisitent, réutilisent ou réaffectent des structures anciennes, dont les usages d'autrefois (activités agricoles, transhumance) ont disparu avec l'évolution de notre société, de nos modes de vie et des mobilités. La sauvegarde de ces structures passe par une réinvention des usages et des manières d'habiter, en adéquation avec l'époque et ses réalités économiques. L'adaptation aux usages contemporains est donc un facteur clé de la préservation de ce bâti ancien, indispensable à la dynamique de sa conservation, afin d'éviter l'abandon auquel il serait autrement voué. Ces nouveaux usages (souvent



- A Panneau d'accueil de l'exposition sur l'ancienne route cantonale, devant le nouveau tunnel routier.
- B Les projets ont été exposés durant l'été 2024 sur l'ancienne route cantonale rendue aux piétons.
- C Balade autour des projets de l'exposition lors de la table ronde, août 2024 (© Nicolas Sedlatchek)
- D Table ronde «Le présent – construire aujourd'hui dans les Alpes», août 2024 (© Nicolas Sedlatchek)



## Compte-rendu de la table ronde « Le présent – construire aujourd’hui dans les Alpes »

Une discussion sous forme de table ronde, sur le thème « Le présent – construire aujourd’hui dans les Alpes », s’est déroulée le 30 août 2024 sur le site de l’exposition. Modérée par Marc Frochoux, rédacteur en chef de la revue *TRACÉS*, elle a réuni quatre intervenant-e-s : Sarah Follonier, architecte HEIA-FR, Les Haudères; Patrick Giromini, architecte, docteur ès sciences EPFL et spécialiste des monuments historiques du Valais central; Carole Pont-Bourdin, architecte EPFL, associée chez Mijong architectes à Sion, membre FSU et FAS; et Lucien Barras, architecte-urbaniste SIA, également membre FSU, du bureau Nomad à Sion.

À partir d’une présentation et discussion autour du projet de Theo Vögtlin, le public a exploré les projets exposés le long de l’ancienne route cantonale, désormais réservée aux piétons suite à la création du nouveau tunnel routier. En s’appuyant sur ces projets qui questionnent l’acte de bâtir en montagne face aux enjeux actuels, plusieurs sujets ont été abordés : préservation du patrimoine, conservation, réhabilitation, réutilisation d’infrastructures existantes, contraintes du cadre légal, culture du bâti, etc. Parmi ces thématiques passionnantes, quatre ont été mises en avant (une par intervenant-e).

« La manière dont nous vivons aujourd’hui exige plus de confort qu’autrefois. La transformation des constructions anciennes et vernaculaires permet de garantir leur pérennité et n’engendre pas forcément la perte de leur caractère. Au contraire, elle met en valeur la qualité de notre patrimoine bâti. » Sarah Follonier

Architecte installée dans le village des Haudères, Sarah Follonier travaille principalement sur la rénovation et la transformation de constructions anciennes et vernaculaires, qu’elle adapte aux modes de vie modernes. Elle habite elle-même périodiquement un mayen familial, transformé il y a quelques années. Malgré la forte évolution subie ces dernières décennies en termes de confort d’habitat, leur transformation ou réhabilitation reste possible et permet d’assurer leur sauvegarde et leur conservation. Le changement de leur fonction initiale n’empêche pas de préserver le caractère authentique de ces bâtiments.

Elle démontre qu’il est aujourd’hui possible d’habiter en montagne tout en exerçant une pratique architecturale axée sur la rénovation de l’existant, avec des projets qui visent à réhabiliter un patrimoine vernaculaire.

**« Ne devrions-nous pas revoir notre stratégie de conservation du territoire, s'autoriser à nous interroger sur la notion d'abandon afin d'envisager l'état de ruine du bâti en montagne comme une opportunité de sauvegarder tant le cadre environnemental qu'économique et social ? »**

Patrick Giromini

Architecte et docteur ès sciences EPFL, Patrick Giromini travaille aujourd'hui à l'État du Valais pour les Monuments historiques du Valais central. Dans sa thèse de doctorat, il aborde la question de l'abandon, largement discutée durant la table ronde. Est-il envisageable d'abandonner certaines zones excentrées ou fonds de vallées ? Selon lui, il faudrait repenser l'appropriation du territoire et entrevoir l'abandon de certaines structures bâties d'une partie de celui-ci comme une opportunité pour relocaliser les efforts ailleurs et ainsi préserver les zones délaissées d'une exploitation disproportionnée.

Il estime que réaffecter n'est pas synonyme de sauvegarder ; la réaffectation implique souvent de telles transformations du bâti qu'il n'est plus possible de parler de sauvegarde et de conservation. Il est partisan d'interventions premièrement responsables, c'est-à-dire se basant sur des connaissances solides, et donc d'interventions franches, plutôt que de maladroites tentatives de mimétisme. Dans certains cas, il serait préférable de ne rien faire ou très peu, de laisser les structures en l'état. L'abandon ciblé pourrait être la réponse la plus respectueuse pour considérer l'héritage bâti rural.

**« La révision de la LAT a permis de remettre en question les méthodes et outils de planification devenus obsolètes. Nous en récoltons aujourd'hui les fruits. »**

Lucien Barras

Architecte-urbaniste SIA, membre de la FSU et actif au sein du bureau Nomad à Sion, Lucien Barras analyse les impacts de la Lex Weber, acceptée par le peuple en 2012, et de la révision de la LAT en 2013 sur le territoire valaisan, les pratiques de construction et le tourisme. Selon lui, le bilan est positif : une quinzaine d'années après, le cataclysme annoncé par certains n'a pas eu lieu. Ces deux lois ont transformé l'économie touristique, réorganisé le secteur de la construction et favorisé la rénovation des bâtiments existants en stoppant l'étalement urbain et le mitage du territoire. Une nouvelle économie, exigeante et sur mesure, a émergé, permettant de réaliser des projets de qualité à petite échelle.

Lucien Barras rappelle que la LAT oblige les communes valaisannes à réévaluer et à réduire leurs zones à bâtir, une position partagée par Patrick Giromini concernant la mise en suspens de certaines zones. Selon lui, le bâti rural laissé en héritage ne doit pas devenir un levier pour une spéculation foncière irraisonnable. La pratique qui consiste à pouvoir habiter partout n'est plus durable, notamment en montagne. Les coûts liés à l'entretien des routes, à la protection contre les dangers naturels ou à l'augmentation des transports publics sont élevés ; il serait logique de revoir le financement de ces éléments. Bien que ces décisions politiques soient difficiles, elles sont nécessaires.

**« Les règlements de construction et de zones ne suffisent pas pour garantir une architecture de qualité au sens de la culture du bâti (huit critères de Davos). Dans la multitude d'autorisations de construire traitées en Valais, les architectes sont présents à l'échelle des « micro-architectures », à ne pas sous-estimer, mais souvent absents des grandes opérations qui dessinent le territoire. »**

Carole Pont Bourdin

Architecte EPFL SIA et co-gérante du bureau Mijong architectes à Sion, Carole Pont-Bourdin milite pour le développement d'une culture du bâti en Valais. Avec les recherches « Vallée Archipel » et « Walk with Me » menées par le bureau Mijong, son objectif est de dresser un inventaire d'images, de vidéos et de récits pour créer un lieu commun et dessiner les contours d'un Valais du futur. Pour Mijong, il est essentiel de rechercher cet ancrage et de se rapprocher des gens, du territoire et des lieux pour agir en tant qu'architecte. La culture du bâti est fondamentale pour garantir la qualité architecturale et intervenir de manière respectueuse et sensible sur le territoire.

Pour atteindre cette qualité, les règlements de construction et de zonage – bien que nécessaires – ne suffisent pas. Les petites communes manquent souvent de ressources et de compétences à l'interne pour gérer leur territoire et les autorisations de construire. Pour les accompagner sur ces défis, la constitution de commissions intercommunales d'architecture et d'urbanisme pourrait aider les communes dans leurs tâches. Composée de professionnel-le-s compétent-e-s et indépendant-e-s, cette commission pourrait assister les autorités locales dans la prise de décision, sur la base d'un dialogue constructif.

destinés à l'habitation principale, secondaire ou liée au tourisme) semblent souvent être la seule réponse capable de motiver la conservation du bâti ancien et de lui offrir une seconde vie. Il s'agit donc de parler de transformation plutôt que de simple conservation ou sauvegarde.

Pour permettre un habitat à l'année et répondre aux normes de confort actuelles, ces constructions subissent des transformations importantes qui, trop souvent, dénaturent plutôt que conservent. Non loin de l'exposition, plus en altitude dans le val d'Hérens, les granges, raccards ou mayens rénovés sont légion, avec des résultats hétéroclites et parfois peu satisfaisants. Ces exemples montrent la difficulté d'intervenir sur ce patrimoine vernaculaire et la sensibilité nécessaire pour produire une architecture de qualité. Une véritable culture du bâti est essentielle pour atteindre cette qualité, qu'elle soit véhiculée par l'architecte, le client qui passe la commande ou l'autorité qui délivre le permis de construire.

## Habiter la montagne aujourd'hui

Comment habiter la montagne aujourd'hui? Vaste question à laquelle les projets d'étudiant-e-s apportent des éléments de réponses. Avec les bouleversements importants provoqués par l'entrée en vigueur de la loi sur les résidences secondaires (Lex Weber) et de la première révision de la loi sur l'aménagement du territoire (LAT), il y a plus de dix ans, l'économie de montagne a connu des évolutions positives. Le coup de frein au tourisme de construction qui prévalait a laissé place à un tourisme d'exploitation, en dynamisant les constructions existantes avec une part grandissante de rénovations par rapport aux constructions neuves.

La manière de vivre la montagne doit pourtant encore être repensée. Monter en hiver le week-end dans sa résidence secondaire pour s'échapper de la ville, profiter du grand air et de la neige, ne suffit plus à garantir une économie de montagne durable et à maintenir les services nécessaires à son attractivité.

## Une nouvelle génération d'architectes

Les travaux de diplômés présentés illustrent les préoccupations qui animent les étudiant-e-s d'aujourd'hui. Ils incarnent un chan-



E Vernissage de l'exposition *Alpes projetées, Alpes rêvées*, juin 2024 (© Nicolas Sedlatckek)

gement de génération et l'évolution du métier d'architecte, qui s'adapte aux changements sociétaux. Si autrefois les projets d'architecture des hautes écoles étaient davantage axés sur «l'objet architectural» avec plus ou moins d'utopie, les projets présentés cet été montrent une nouvelle manière de concevoir les diplômés d'architecture. Ceux-ci abordent des préoccupations et thématiques contemporaines, qu'elles soient socioculturelles, environnementales, écologiques ou économiques. Traitant de l'échelle territoriale, ils explorent des sujets actuels et proposent des solutions souvent très pragmatiques, en lien direct avec la réalité.

Désormais passé-e-s du statut d'étudiant-e-s à celui d'architecte, les auteur-es des projets exposés démontrent une réelle envie de faire bouger les choses en proposant des solutions concrètes et applicables. Ils incarnent à la fois l'inquiétude et l'espoir d'une nouvelle génération, essentiels pour aborder l'avenir. •

EspaceSuisse – romande est l'une des six sections d'EspaceSuisse, l'association faitière basée à Berne. Plateforme de discussion à l'attention des Communes, des Cantons et des particuliers, EspaceSuisse – romande offre des prestations d'information et de conseils en matière d'aménagement du territoire et d'environnement. Elle favorise une utilisation rationnelle de l'espace vital et du milieu bâti.

#### Impressum

Rédaction des Cahiers:

Marielle Savoyat, rédactrice en chef

Le Comité EspaceSuisse – romande

Secrétariat général:

Grand-Rue 38, 1260 Nyon

Tél. 022 346 83 55

info@espacesuisse-romande.ch

espacesuisse-romande.ch

Édition et distribution:

espazium – les éditions pour la culture du bâti

Rédaction TRACES

Rue de Bassenges 4, 1024 Écublens

espazium.ch/fr

Maquette graphique et mise en page:

Valérie Bovay et Giorgio Chiappa

Relecture: Stéphanie Sonnette

Impression: Stämpfli SA, Wölflistrasse 1, 3001 Berne

ISSN: 2673-1770

# EspaceSuisse

Association pour l'aménagement  
du territoire

**Section romande**